

COMITÉ DE QUARTIER CUSSET-BONNEVAY

Centre Social de Cusset,
87 rue Pierre Voyant
69100 - VILLEURBANNE
N° R.N.A : W691057547

<http://www.cqpv.fr>

"Il sera ce que nous en ferons"

Réunion du bureau « élargi »

Lundi 12 décembre 2022, 18 h 30
Centre social de Cusset
87 Rue Pierre Voyant, 69100 Villeurbanne

COMPTE RENDU

- ✓ Assistent à la réunion :
- Membres du bureau : Jean Busseneau, Pio Gavéglià, Philippe Monier, Patrick Pellerin, Henriette Pouyade, Danièle Samama,
- Invitée : Muriel Thubet
- ✓ Absente excusée : Odile Pouzet-Klein (Membre du bureau),

1) validation de l'ordre du jour.

- tour de table relatif aux actualités du quartier,
- approbation du compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2022 et relecture des nouveaux statuts pour transmission à la préfecture du Rhône,
- détermination éventuelle des « missions » dont les membres du bureau seront en charge,
- désignation de représentant.e.s du comité dans d'autres associations ou structures,
- fixation du montant de la cotisation pour l'exercice 2023 et comptabilité,
- calendrier de nos prochaines rencontres à venir en 2023,
- questions diverses.

2) Tour de table relatif aux actualités du quartier

Les embarras de circulation sont de plus en plus importants. En revenant par exemple de Bron et en passant sous le pont, la bretelle est déjà très encombrée et regagner son domicile prend de plus en plus de temps, quelles que soient les heures de la journée. Il a fallu par exemple à deux personnes présentes 20 minutes pour parcourir la rue Baudin, compte tenu du plan de circulation qui fait que de nombreux usagers empruntent cette rue. Le problème restera même après les travaux, car les voies de circulation ont été réduites et les véhicules toujours aussi nombreux, notamment cours Émile Zola. Un adhérent habitant face à l'impasse Million doit nettoyer ses fenêtres au moins une fois par mois de fait de la pollution. Le réaménagement de l'arrêt de bus au croisement de la rue Baratin aurait pu être l'occasion d'un élargissement du virage, mais il n'en a rien été. Les nombreux feux tricolores ne sont par ailleurs pas synchronisés, ce qui accentue les embouteillages. L'argument de la mairie, selon lequel les gens vont peu à peu abandonner leurs voitures, ne correspond pas à la réalité, notamment parce que l'utilisation des vélos est inadaptée pour nombre de personnes qui se rendent au travail, ainsi que pour les personnes âgées.

Patrick Pellerin prépare un témoignage de mécontentement sous forme un peu ironique qui sera adressé, sans trop d'illusions, à la mairie et aux services de la Métropole de Lyon

Jean Busseneau insiste par ailleurs sur l'importance de maintenir le lien avec des personnes non présentes pour les encourager à adhérer ce qui élargira aussi la possibilité de répartir les missions, telle celle que continue pour l'instant à assurer Jean-Paul Masson auprès de l'UCIL. À ce sujet, la question de fond à se poser est de savoir si le fait d'y adhérer constitue véritablement une plus-value pour notre comité, au-delà également de la couverture assurantielle qu'elle permet, dont il faudrait également savoir si elle est obligatoirement liée à l'adhésion ou s'il nous est possible de nous assurer en responsabilité civile auprès d'une autre compagnie dont la cotisation serait moins onéreuse. Patrick Pellerin cite à titre d'exemple l'assurance souscrite pour une autre association dont il est le trésorier, d'un montant pour 2023 de 20,78 €. Il demandera à Jean-Paul Masson s'il voit quelqu'un pour le remplacer et s'il peut donner quelques exemples de ce que l'UCIL a apporté au comité. Il se renseignera par ailleurs pour savoir si l'assurance souscrite via l'UCIL est obligatoirement liée à l'adhésion.

3) Validation du compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2022 et relecture des nouveaux statuts pour transmission à la préfecture du Rhône,

Ces deux documents font l'objet d'une relecture. Par ailleurs, le Centre social, par décision de son conseil d'administration du 24 novembre 2022, a approuvé notre demande de rattachement de notre siège. Les statuts approuvés en assemblée générale extraordinaire le 16/11/2022 peuvent donc être transmis à la préfecture du Rhône.

4) Détermination éventuelle des « missions » dont les membres du bureau seront en charge, Pio Gavégliia et Patrick Pellerin sont volontaires pour effectuer les formalités administratives et de représentations légales nécessaires. Accord à l'unanimité

5) Désignation de représentant.e.s du comité dans d'autres associations ou structures
Comme évoqué en assemblée générale extraordinaire, Jean Busseneau est volontaire pour représenter le comité au conseil de quartier Bonnevey/La Soie /les Brosses et Patrick Pellerin à celui de Cusset et au conseil d'administration du Centre social de Cusset. Des courriers seront adressés aux autorités compétentes.

6) Fixation du montant de la cotisation pour l'exercice 2023 et comptabilité

Conformément à l'article 7 des statuts et après échanges, il est décidé :

- de fixer le montant minimal de la cotisation pour l'exercice 2023 à vingt euros (20 €),
- de charger Pio Gavégliia et Patrick Pellerin de l'encaissement des cotisations et de la tenue de la comptabilité de l'association.

7) Calendrier de nos prochaines rencontres à venir en 2023,

Le calendrier prévisionnel est fixé comme suit (Les réunions se font à partir de 18 h. 30) :

- Lundi 16 janvier 2023, bureau,
- Lundi 27 mars 2023, bureau,
- lundi 22 mai 2023, assemblée générale annuelle,
- lundi 25 septembre 2023, bureau.

8) Questions diverses

S'agissant des thèmes de mobilisation, Jean Busseneau pense qu'il y a possibilité d'élargir l'audience au moins sur Bonnevey notamment au regard des deux installations temporaires installées à la Maison des fêtes familiales et dans le stade Georges Lyvet pour connaître les intentions de la mairie à long terme, de même que pour le stade en lui-même. Sur Cusset, les nouveaux immeubles vont abriter une nouvelle population importante dont il serait intéressant qu'elle connaisse l'existence de notre comité. Il est possible d'envisager de rédiger un mot à glisser dans les boîtes aux lettres, les invitant de façon positive par exemple à une réunion ou à un événement leur permettant notamment de mieux connaître le quartier.

Il faudra cependant veiller à ne pas s'engager dans des actions que nous ne pourrions pas suivre comme cela a été le cas pour « Le petit peuple de Cusset ».

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 19 h 30

Fait à Villeurbanne, le 16 janvier 2023

Pour le bureau :

Pio Gavégliia

Patrick Pellerin